

Lorient Agglomération assure la surveillance de 16 plages du territoire

Du 7 juillet au 1^{er} septembre les nageurs sauveteurs de Lorient Agglomération veilleront sur les baigneurs et assureront la sécurité de seize plages du territoire communautaire.

Seize zones de baignades, quotidiennement fréquentées par des milliers de vacanciers seront placées sous la responsabilité de Lorient Agglomération qui en assurera la surveillance du mercredi 7 juillet au mercredi 1^{er} septembre 2021, de 13h à 19h. Elles sont réparties sur six communes : Gâvres (*Gâvres-Océan*), Groix (*Locmaria, Port-Mélite, les Grands sables*), Guidel (*Fort-Bloqué Guidel, Pen er malo, le Loch, la Falaise*), Larmor-Plage (*Toulhars, Port-Maria, Kerguelen les mouettes, Kerguelen les roseaux*), Ploemeur (*le Stole, le Pérello, les Kaolins*), Port-Louis (*les Pâtis*).



Lorient Agglomération prend en charge l'ensemble des moyens humains et matériels du dispositif de surveillance dont le coût global pour la saison s'élève à 585 000 € TTC.

Pour disposer d'un effectif journalier de 55 sauveteurs, 80 personnes sont recrutées via des conventions de mise à disposition de personnel avec la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) et le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Des contractuels saisonniers titulaires du Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA), du diplôme de Premiers secours en équipe (PSE2) et du permis mer, complètent le dispositif. Les frais de personnel représentent 60% du coût global de la saison.

Bilan de la saison estivale 2020 :

- 2 102 interventions
- 88 baigneurs assistés
- 21 accidents graves (fractures, entorses, luxations...) et 17 malaises
- 60 personnes évacuées en milieu hospitalier
- 24 enfants perdus, retrouvés sur la plage
- 20 opérations d'assistance à bateaux, planches et Kite surf
- 35% des interventions relèvent de la «bobologie» : piqûre de vive, coupures...

Les nageurs sauveteurs sont formés aux gestes et techniques adaptés au contexte sanitaire COVID-19, dans les postes de secours, sur la plage et en intervention. Ils disposent des moyens de protection individuelle pour eux-mêmes et les victimes et diffusent des messages de prévention visant au respect des recommandations en vigueur, sur la plage comme dans l'eau.

Lorient Agglomération assure l'installation des postes de secours et la mise en place du balisage réglementaire. Les postes de secours sont dotés du matériel de secourisme et des équipements nécessaires à la surveillance. Des moyens nautiques performants facilitent les interventions des sauveteurs (zodiacs, planches de survie, quad).

En collaboration avec les communes concernées, Lorient Agglomération met tout en œuvre pour garantir des conditions optimales de sécurité, même si la prudence reste de mise pour tous. En cas d'urgence en mer, le numéro d'urgence du cross 196 peut toujours être utilisé.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

